



## Appel à projets territoires hydrogène, La Rochelle retenue, Angoulême recalée

mardi 20 décembre 2016, par [lpe](#)

Nous avons relayé en octobre la candidature du GrandAngoulême à l'appel à projets "Territoires hydrogène" du Ministère de l'écologie ([lire ici](#)).

Sur une centaine de dossiers déposés, 39 ont été retenus par le Ministère qui précise "*Les 39 projets lauréats pourront déposer leur candidature aux différents dispositifs publics de soutien et de financement, avec l'accompagnement des acteurs ayant participé au comité d'évaluation (Ministères en charge de l'énergie et de l'industrie, CGI, ADEME, BPI France, Caisse des Dépôts et Consignations).*"

En Poitou et Charentes, la Communauté d'agglomération de La Rochelle avait présenté un dossier concernant [Atlantech](#), parc d'activités bas carbone, celui-ci a été retenu.

Dans le Grand Angoulême, le projet consistait à développer sur le territoire une offre de formation intégrée (enseignement supérieur et recherche, transfert de technologie, formation initiale et continue) capable de répondre aux nouveaux besoins de compétences dans les métiers de demain. Egalement à ouvrir localement de nouvelles perspectives d'usages de l'hydrogène à court et moyen termes, tout en nouant des partenariats comme celui déjà en cours avec Nexeya Systems/CEA Tech.

En détails la liste des lauréats :

- La communauté d'agglomération de la Rochelle, au titre de son projet Atlantech H-H.
- La région Hauts de France, au titre de ses 4 projets EffiH2.
- La région Occitanie, au titre de 5 projets présentés (Pippaa Hyport, Hydrone, Modélisation H2, SPV Hyport, SEM Hyport).
- La région Normandie, au titre de 4 projets soumis (production H2 pyrolyse ETIA à Caen, démonstration ErgoSup (Cherbourg), projet Île de Chausey, projet de recyclage des piles à combustible).
- La région Pays de Loire et le département de la Vendée, pour 2 projets déposés (Vendée hydrogène et SEP-PAC).
- Le syndicat mixte des transports de Pau.
- Le Pays de Thur Doller.
- La communauté de commune des Landes d'Armagnac, au titre de son projet Wood-Hy / Hy-Boy.
- Les projets CASHEMIR et HYWAY II en région Auvergne-Rhone-Alpes.
- Le projet Velhyre en région Centre-Val de Loire.
- Le projet Cleargen en Martinique.
- Les projets de l'entreprise Carrefour.
- Les projets SPHYNX portés par Engie en Ile-de-France.
- Le projet Be-e.
- Le volet stationnaire du projet Valhydate (entreprise Kem One).
- Le projet Hype à Paris
- Vitry le François, au titre de son projet Vitry Hydrogène
- La région Bourgogne-Franche-Comté (6 projets présentés)
- Le projet STORH à Nantes

- La Corse, au titre de son projet HYPACORSICA

Sans jugement de valeur, on se demande bien pour quelles raisons, GrandAngoulême n'a pas été retenu. Contacté par la rédaction du Petit économiste, le Ministère de l'écologie n'a pas apporté de réponse.

CR